

Déclaration du syndicat SUD Rail PACA lors du rassemblement du 3 juin 2021 contre la privatisation ferroviaire et le dumping social à Marseille

7 juin 2021



Syndicat des travailleurs du rail
Solidaires, Unitaires et Démocratiques
Région PACA
23, rue Bonald - 13001 Marseille
Tél: 09 88 08 09 88 - SNCF - Tél: 927 003
sudrail.paca@igmet.com
www.sudrail.fr

Déclaration SUD-Rail PACA pour le rassemblement du 3 juin 2021 à Marseille

Bonjour à toutes et à tous, et merci d'être là !

Nous allons débiter les prises de paroles en commençant par une intervention au nom du syndicat SUD-Rail PACA.

Nous sommes aujourd'hui rassemblé-e-s à Marseille pour faire entendre notre refus de ce que l'on nous présente comme une fatalité : la privatisation ferroviaire et le dumping social.

Le Conseil Régional PACA a décidé de procéder à la mise en concurrence d'une partie des TER, à travers 2 appels d'offres. Le lot n°1 concerne la ligne Marseille-Nice, le lot n°2 reprend les lignes Les Ares-Vintimille, Cannes-Grasse et Nice-Breil. Ces 2 lots représentent près de 38 % de l'offre TER actuelle en région PACA.

L'exploitation de ces lots est prévue respectivement pour décembre 2024 et janvier 2025, mais leur attribution au(x) concessionnaire(s) se ferait dès le mois d'août 2021.

Ces 2 concessions sont prévues pour une durée d'au moins 10 ans, contre seulement 5 ans pour la convention TER actuelle.

Aloes que la dernière convention signée entre la SNCF et la région pour la période 2019-2023 prévoit une baisse de la subvention sur ces 5 années (-11,4 %), l'analyse du subventionnement de ces 2 lots mis en concurrence révèle une forte hausse (+38,5 %), synonyme d'augmentation des coûts pour les contribuables, ceci afin d'appâter les entreprises privées et d'assurer leurs marges.

Pour le lot Marseille-Nice - dont une option prévoit sa prolongation éventuelle jusqu'à Vintimille - la valeur du contrat se monte à 870 millions d'euros sur 10 ans. Le concessionnaire retenu bénéficiera de 2 ateliers de maintenance du matériel flambant neufs ainsi que de la fourniture de matériel roulant également neuf. Le tout réglé par la Région, donc par nos impôts.

Pour le lot de l'étoile azurée, le contrat se chiffre à 1,5 milliards d'euros sur 10 ans. Là aussi un atelier de maintenance tout neuf est prévu et une option du contrat prévoit la possibilité de gestion des gares sur le périmètre.



**Syndicat des travailleurs du rail
Solidaires, Unitaires et Démocratiques**

Région PACA

19, rue Bénédict - 13001 Marseille
Tel. 09 88 08 09 88 - SNCF : Tel. 527 103

sudrail.paca1@gmail.com

www.sudrail.fr

Déclaration SUD-Rail PACA pour le rassemblement du 3 juin 2021 à Marseille

Bonjour à toutes et à tous, et merci d'être là !

Nous allons débiter les prises de paroles en commençant par une intervention au nom du syndicat SUD-Rail PACA.

Nous sommes aujourd'hui rassemblé-e-s à Marseille pour faire entendre notre refus de ce que l'on nous présente comme une fatalité : la privatisation ferroviaire et le dumping social.

Le Conseil Régional PACA a décidé de procéder à la mise en concurrence d'une partie des TER, à travers 2 appels d'offres. Le lot n°1 concerne la ligne Marseille-Nice, le lot n°2 reprend les lignes Les Arcs-Vintimille, Cannes-Grasse et Nice-Breil. Ces 2 lots représentent près de 38 % de l'offre TER actuelle en région PACA.

L'exploitation de ces lots est prévue respectivement pour décembre 2024 et janvier 2025, mais leur attribution au(x) concessionnaire(s) se ferait dès le mois d'août 2021.

Ces 2 concessions sont prévues pour une durée d'au moins 10 ans, contre seulement 5 ans pour la convention TER actuelle.

Alors que la dernière convention signée entre la SNCF et la région pour la période 2019-2023 prévoit une baisse de la subvention sur ces 5 années (-11,4 %), l'analyse du subventionnement de ces 2 lots mis en concurrence révèle une forte hausse (+38,5 %), synonyme d'augmentation des coûts pour les contribuables, ceci afin d'appâter les entreprises privées et d'assurer leurs marges.

Pour le lot Marseille-Nice - dont une option prévoit sa prolongation éventuelle jusqu'à Vintimille - la valeur du contrat se monte à 870 millions d'euros sur 10 ans. Le concessionnaire retenu bénéficiera de 2 ateliers de maintenance du matériel flambant neufs ainsi que de la fourniture de matériel roulant également neuf. Le tout réglé par la Région, donc par nos impôts.

Pour le lot de l'étoile azurée, le contrat se chiffre à 1,5 milliards d'euros sur 10 ans. Là aussi un atelier de maintenance tout neuf est prévu et une option du contrat prévoit la possibilité de gestion des gares sur le périmètre.

- [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Actualités](#) >

- Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/Declaration-du-syndicat-SUD-Rail-PACA-lors-du-rassemblement-du-3-juin-2021>